

Procès-verbal de la séance du 15 janvier 2021

L'an 2021, le 15 janvier à 20 heures, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle de conseil municipal, sous la présidence de Jérôme DEPONDT, Maire.

Présents : : Mr DEPONDT Jérôme, Mme Hélène MAISONS, Mr LEVASSORT Franck, Mr SAVARY Aurélien, Mr DIOUF Jean-Baptiste, Mme LADOUX Muriel, Mme RIPOLL Sandrine, Mr ANTUNES Emmanuel et Mme GUIMBAULT Bernadette.

Absents excusés : Monsieur Grégory BELLANCOURT, Madame Sylvie BENARD

Pouvoirs : Mr Grégory BELLANCOURT donne pouvoir à Mme Bernadette GUIMBAULT
Mme Sylvie BENARD donne pouvoir à Mr Jérôme DEPONDT

A été nommé secrétaire : Monsieur Jean-Baptiste DIOUF

Nombre de membres

- Afférents au Conseil municipal : 11
- Présents : 09
- Pris part au vote : 11

Date de la convocation : 07/01/2021

Date d'affichage : 07/01/2021

ORDRE DU JOUR

- 1 Approbation du compte rendu de la séance du 04/12/2020 ;
- 2 Délibération protection sociale prévoyance agent ;
- 3 Délibération demande de subvention FDI ;
- 4 Présentation des observations suite au contrôle des comptes de la gestion de l'agglo de Dreux ;
- 5 Présentation du site internet ;
- 6 Questions diverses.

1 - Approbation du procès-verbal de la séance du 04/12/2020

Le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

2 - Délibération protection sociale prévoyance agent

Le maire informe les membres du conseil municipal que le contrat de protection sociale prévoyance n'est plus à jour pour les prestations dont les agents souhaitent bénéficier, ce contrat avait été fait il y a une dizaine d'année et ne correspondent plus à leurs attentes aujourd'hui.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité

- **DECIDE** de participer à hauteur de 15 € par agent au risque prévoyance à compter du 01/02/2021.
- **DECIDE** de retenir la procédure suivante :
 - La procédure de labellisation pour le risque prévoyance
- **DECIDE** de verser un montant de participation :
 - Identique à tous les agents à savoir 15 € par mois et par agent

3 – Délibération pour demande de subvention FDI

Le Maire informe les membres du conseil municipal qu'il faut reprendre une délibération sur 2021 pour déposer une demande de subvention FDI et DSIL pour :

- Feux tricolore : Amende de police FDI
- Porte conseil municipal, isolation toiture : 30% FDI, DSIL 30% et DETR 20%
- Salle des fêtes rénovation thermique DSIL
- Salle des fêtes : FDI Structurant

Le conseil municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité décide d'autoriser Monsieur le Maire de faire les demandes de subvention et l'autorise à signer toutes les pièces afférentes.

4 – Présentation des observations suite au contrôle effectué par la chambre régionale et territoriale des comptes auprès de l'agglo du pays de Dreux

Monsieur le Maire présente au conseil municipal les observations suite au contrôle des comptes de la gestion de l'agglo de Dreux par la chambre régionale et territoriale des comptes. La synthèse est la suivante le taux d'endettement a diminué mais pas assez d'investissement et un manque de transparence à l'égard des élus quant au vote des budgets à savoir 17 budgets annexes et 1 budget général.

5 – Présentation du site internet

Monsieur Aurélien SAVARY présente le nouveau site internet au conseil municipal mis en ligne depuis le 01/01/2021 avec ses nouvelles fonctionnalités.

Monsieur le Maire le félicite pour cet important travail.

6 – Questions diverses

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que malgré l'accord qui avait été validé avec les deux parties en conciliation avec la SODEM pour la procédure du PLU, une audience a eu lieu le 12 janvier 2021 au tribunal administratif d'Orléans. Le jugement sera rendu le 26 janvier 2021. Toutefois les parties ont par anticipation décidées de ne pas tenir compte de la décision d'instance et de mener leur accord à son terme.

SIVOM : Monsieur Aurélien SAVARY informe les membres du conseil qu'une réunion aura lieu le 19 janvier, que des barrières ont été posées à l'école de Broué pour le plan vigipirate. Il informe qu'une réunion s'est tenue quant au service de restauration du déjeuner au sein des établissements scolaires dans les communes des alentours, une discussion s'est ouverte pour trouver des solutions permettant de limiter les coûts et de gagner en qualité. Les tarifs appliqués dans l'ensemble sont homogènes. A compter de 2022 de nouvelles normes obligeant l'introduction de 20 % de produit bio ainsi que l'utilisation de produit locaux risquent de faire augmenter les tarifs de manière progressive.

Madame Bernadette GUIMBAULT demande ou en est le projet du 3^e bassin. Monsieur le Maire répond que pour le moment aucune avancée n'est constatée. Il est en attente d'un rendez-vous avec l'agence de bassin qui est très compliqué à obtenir depuis cette été, normalement fin janvier cette réunion devrait avoir lieu. Elle demande également pourquoi elle n'a pas reçu de convocation pour la commission mobilité de l'agglo de Dreux depuis que celle-ci a été mise en place. Monsieur le Maire va se renseigner.

Madame Muriel LADOUX demande que la plaque de la rue des tilleuls soit remise en place. L'employé communal la reposera.

Monsieur Franck LEVASSORT demande de faire le nécessaire pour faire respecter le sens interdit installé à la Gaudonnerie car personne ne le respecte. Le Maire informe le conseil municipal qu'un courrier va être fait aux habitants de la Gaudonnerie.

Monsieur le Maire donne compte rendu de la dernière réunion du SMICA le renouvellement des contrats pour l'entretien du gymnase a été fait, le tarif de l'eau va passer à 1.35 €, les prochains relevés des compteurs d'eau seront faits par notre employé communal, une indemnité sera versée à la commune pour le relevé des compteurs. Le siège du SMICA a été déplacé à Saussay à la salle omnisport.

Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'il a donné l'autorisation pour le passage d'une course cycliste le samedi 15 mai 2021 qui devrait traverser Marchezais entre 15h15 et 15h45, une caravane publicitaire précèdera la course environ 1 heure avant le passage des coureurs. Le comité des fêtes sera avisé.

Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'il n'y aura pas de centre de vaccination dans les communes rurales mais qu'il y en aura un sur Dreux notamment en raison des conditions de conservation du vaccin.

Prochaines dates de conseil municipal 12/02/2021 et 26/03/2021 (vote du CA et BP).

Séance close à 23h00.

Le Maire,
Jérôme DEPONDT.



Le secrétaire,
Jean-Baptiste DIOUF.